

Le contrôle fiscal des particuliers

Accompagner son client face à un ESFP (Examen contradictoire de la situation fiscale personnelle)

Code
701036

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1103 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
3 Juil. 2024
- **A DISTANCE :**
3 Juil. 2024
- **PARIS :**
12 nov. 2024
- **A DISTANCE :**
12 nov. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Avocats - Experts-comptables -
Leurs collaborateurs

PRÉ-REQUIS

Pratique de la fiscalité des
personnes physiques

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Une approche très pragmatique du
contrôle fiscal des particuliers

De nombreux cas pratiques

Synthèse sur les différentes étapes
de la procédure

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré
autour du transfert des
compétences
- Acquisition des compétences
opérationnelles par la pratique et
l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des
moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en
plusieurs temps pour permettre
engagement, apprentissage et
transfert
- Formation favorisant
l'engagement du participant pour
un meilleur ancrage des
enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences

Objectifs pédagogiques

- Définir le cadre du contrôle fiscal d'une personne physique
- Réagir efficacement tant en cours de contrôle qu'à la réception de la proposition de rectification que durant les échanges jusqu'à la mise en recouvrement ou l'abandon de la rectification
- Evaluer l'opportunité d'exercer des voies de recours

Programme de la formation

Identifier les pouvoirs de l'administration

- Le droit de reprise : les impôts concernés - les périodes soumises à vérification
- Les demandes d'informations par l'administration auprès des tiers : l'exercice du droit de communication
- Les demandes d'informations par l'administration auprès du contribuable : demandes de renseignements, demandes d'éclaircissements et de justifications
- Cas pratique : rédiger une réponse à une demande d'éclaircissements et de justifications

Réagir à un ESFP

- Les garanties du contribuable
- Le déroulé du contrôle : le contrôle sur pièces
- La réception de la proposition de rectification : les différentes procédures (procédure contradictoire, procédure d'imposition d'office) - l'effet interruptif de prescription - la limitation du montant des incidences financières - l'ouverture du délai pour l'envoi des observations du contribuable
- La régularisation spontanée des erreurs commises de bonne foi : le droit à l'erreur
- Les échanges entre l'administration et le contribuable : observations du contribuable à la proposition de rectification, réponse de l'administration, etc.
- Les recours hiérarchiques possibles
- La saisine des commissions départementales
- Cas pratique : rédiger une réponse à une proposition de rectification

Evaluer les conséquences financières de l'ESFP

- Les majorations et sanctions : les intérêts de retard - les pénalités
- La tolérance légale
- Les éventuelles incidences pénales
- Cas pratique : calculer les conséquences financières d'une procédure de rectification

Envisager d'engager une procédure contentieuse

- Les tribunaux compétents

sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

- La réclamation préalable : gérer les délais de réclamation – demander le
- sursis de paiement – faire valoir ou non les éventuels vices de procédures
 - La saisine du tribunal
 - La charge de la preuve dans le contentieux de l'impôt
 - Entamer un contentieux ou négocier un éventuel accord amiable avec l'administration ?
 - Evaluer l'opportunité de poursuivre un contentieux
- Cas pratique : rédiger une réclamation préalable